Communiqué de presse

Défi « au boulot, j'y vais à vélo ! »

Depuis sa création en 2010, le défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » ne cesse de grandir d'année en année, que ce soit en termes de localité organisatrice, de participants, de kilomètres parcourus et de CO2 évités ! En 2018, l'émission de 46 tonnes équivalent CO2 a été évitée grâce aux 5500 participants et leurs 229 250 kms parcourus !

Cette année, la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) organise le défi **« au boulot, j'y vais à vélo ! » du 3 au 16 juin**. Ce défi interentreprise se déroule sur 15 territoires d'Alsace et de Lorraine, il vise à encourager les entreprises, associations et collectivités de 3 collaborateurs et plus à se rendre au travail à vélo.

C'est une première participation pour la CCSMS qui possède un réseau cyclable étoffé : plus de 100kms de pistes cyclables. Le but est de faire **évoluer les habitudes de déplacement**, généralement carbonées, vers un mode de déplacement plus doux : vertueux pour la santé, économique et moins polluant.

Pédalez solidaire : les kilomètres parcourus à vélo lors de ce défi sont convertis en euros (0.05€/km) pour être reversés à une association. Cette année, c'est Theo2 (« Ton Handicap, Ensemble on l'Oublie»), favorisant la mise en place d'activités de pleine nature pour les personnes en situation de handicap, qui bénéficiera de cette dotation.

Une minute suffit à inscrire votre entreprise sur le site **www.defi-jyvais.fr**. Une personne référente de l'entreprise est chargée de collecter et transmettre les kilomètres parcourus par les participants.

Monsieur Thibaut Reitzer, chargé de mission mobilité durable à la CCSMS, est l'interlocuteur privilégié pour la mise en place du défi dans votre entreprise. Pour toute question ou information, n'hésitez pas à le contacter aux coordonnées suivantes :

Tél : 06.73.60.30.41. Mail : t.reitzer@cc-sms.fr

Quelques chiffres :

- 40% des trajets quotidiens font moins de 3 km
- 30 mn de vélo ou de marche quotidienne c'est moins 30% de risque de maladie (cardio-vasculaire, cancer, diabète...)
- 5 kilomètres de vélo reviennent à 1 kilo de CO2 émis par une voiture évité
- Sur un parcours de cinq kilomètres, le vélo est plus rapide que la voiture (15 km/h en ville en moyenne pour le cycliste, contre 14 km/h pour l'automobiliste).

Source : ADEME